Master Droit pénal et sciences criminelles
Droit de la nationalité et condition des étrangers

Responsable	Descriptions	Informations
Lucien MAURIN lucien.MAURIN@univ-amu.fr	Code : DPRA42 Nature : Élément constitutif Domaines : Droit, Économie, Gestion, Sciences humaines et sociales	Composante : Faculté de Droit et de Science Politique

Dernière modification le 02/10/2023

LANGUE(S) D'ENSEIGNEMENT

Français

CONTENU

PARTIE I – LE DROIT DE LA NATIONALITE

Chapitre 1 – Les principes gouvernant le droit de la nationalité (une prérogative étatique discrétionnaire, l'apatridie, la pluralité de nationalités) ;

Chapitre 2 – Le droit français de la nationalité (la dimension procédurale, le contentieux, les règles substantielles : acquisition, attribution, perte, réintégration)

PARTIE II – LE DROIT DES ETRANGERS

Chapitre 1 – L'étranger, personne physique (les régimes particuliers : le mineur étranger isolé, le demandeur d'asile, l'étranger malade ; l'entrée, le séjour, l'éloignement du territoire)

Chapitre 2 – L'étranger, personne morale (le critère de nationalité, le critère du contrôle, le changement de nationalité)

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Dimensions de droit international privé, dimensions de droit international public, droit public (contentieux), droit privé (droit des personnes, droit de la famille), droit des affaires…

MODALITÉS D'ORGANISATION

Enseignement théorique de 27 heures 30, dispensé en amphithéâtre.

BIBLIOGRAPHIE, LECTURES RECOMMANDÉES

Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile

Sites officiels : https://www.immigration.interieur.gouv.fr

VOLUME HORAIRE

- Volume total: 28 heures
- Cours magistraux: 27.5 heures

CODES APOGÉE

- DPRA08B [ELP]

M3C

Aucune donnée M3C trouvée

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Aller sur le site de l'offre de formation...